

RN147 Déviation Lussac-les-Châteaux/ Mazerolles

Janvier 2026

Maîtrise d'ouvrage

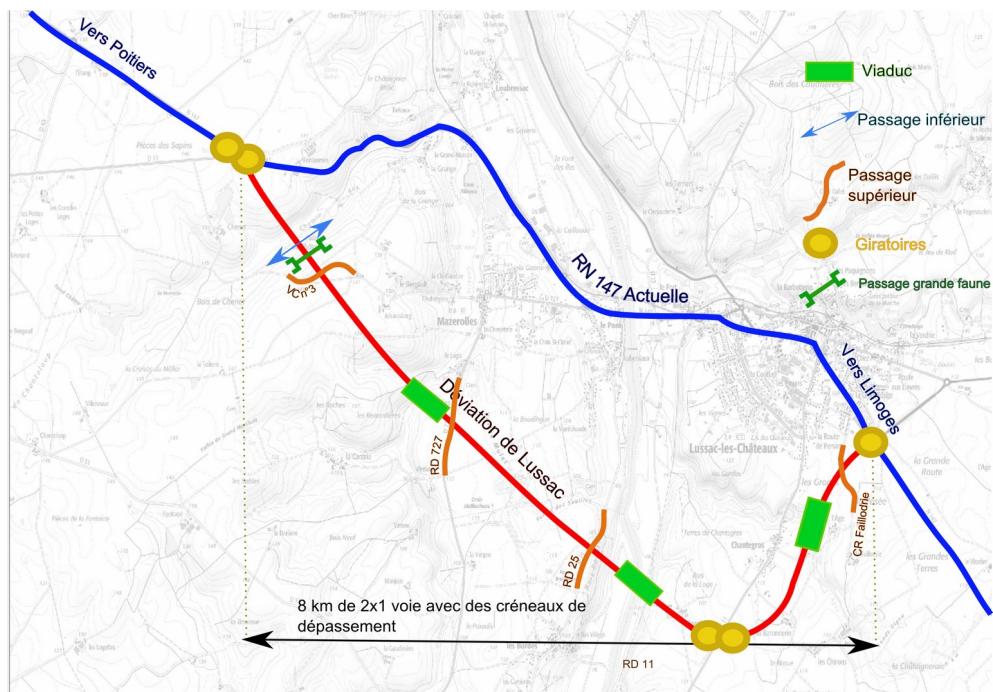
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Maîtrise d'œuvre

Ingérop

Trafic moyen journalier en 2017 :

10 000 véhicules (Poitiers-Lussac)
dont 17 % de poids lourds
6 500 véhicules (Lussac-Bellac)
dont 27 % de poids lourds



Le projet

La RN147 relie Limoges à Poitiers.

Le projet dévie les communes de Lussac-les-Châteaux et Mazerolles grâce à la création d'une 2x1 voies (chaussées séparées) de 8,5 km de long, comportant deux créneaux de dépassement.

Avancement administratif

Décisions ministérielles	Déclaration d'Utilité Publique	Autorisations environnementales
2016 et 2010	23/04/19	2022

Avancement technique du projet

Conception	Conception détaillée	Travaux	Mise en service
2017	2019-2022	2023-2028	Fin 2028



Point actu

En cours :

Viaduc des Ages
Passage Supérieur de la Faillodie
Giratoires RD 11 et RD 13
Restauration écologique des sites « Puits du châtaignier » et « Carrières »

A venir :

TOARCE (Terrassement – Ouvrages d'art – Assainissement – Rétablissement – Chaussée – Equipment)
Viaducs

Place aux ouvrages d'art !

D'une longueur de 114 mètres et d'une hauteur de 14 mètres, le viaduc des Ages s'érige. Il correspond à une mesure d'évitement favorable à la faune et la flore permettant de préserver 1870 m² d'habitats (cours d'eau, berges, ripisylve et lit mineur) et de nombreuses espèces telles que le castor d'Europe, le campagnol amphibia ou des nombreuses espèces de chauves-souris.

De façon concomitante, le passage supérieur de la Failloderie prend forme. Il rétablira la circulation des véhicules ainsi que les cheminements doux grâce à ses deux trottoirs. Ces travaux ont débuté le 4 novembre 2025 pour une durée de 13 mois.

La réalisation des deux giratoires est également en cours au niveau des RD 11 et RD 13 depuis le 27 octobre et ce jusqu'à fin avril 2026.



Réalisation du PS de la Failloderie



Réalisation du viaduc des Ages.

Principales caractéristiques de l'opération

- 8,5 km de 2x1 voies (avec créneaux de dépassement)
- 3 viaducs (ouvrage d'art non courant) franchissant la Vienne, le Goberté et le ruisseau des Ages
- 4 passages supérieurs pour rétablir la VC n°3, la RD727, la RD25 et le CR de la Faillodrie
- 1 passage inférieur pour rétablir le CR aux bœufs
- 1 passage grande faune
- 3 points de rétablissement dont 2 giratoires « type cacahuètes » à l'ouest et au RD11 et 1 raccordement à l'est sur le giratoire existant (RN147/RD727b)
- 8 sites de mesures compensatoires représentant 84 hectares pour un objectif initial de 61,5 hectares

La biodiversité

Les travaux de restauration écologique se poursuivent.

Le site du Puits du châtaignier (4,8 hectares) accueille désormais des mares et un complexe bocager (prairies et haies).

Le site des carrières (6 hectares) restaure les milieux steppiques et crée des milieux humides avec la mise en place de mares et la création de saulaies .

Financement de l'opération

143 M€ inscrits au CPER et financés comme suit :

Département de la Vienne **53 M€**

Etat **50 M€**

Région Nouvelle-Aquitaine **40 M€**